



LE COURS D'EAU

DOCUMENT TECHNIQUE

VALORISATION D'UN ESPACE COLLABORATIF DE GESTION ET DE DÉMONSTRATION D'UNE ZONE HUMIDE

Document à destination des apprenants, équipes pédagogiques,
partenaires professionnels des filières agricoles et du paysage, et du grand public.

DÉFINITION DU MILIEU

Écoulement terrestre d'eau liquide entre une source et une embouchure ou une confluence. Ce flux d'eau est souvent continu, mais il peut être temporaire sur une durée plus ou moins longue.

INTÉRÊTS

ÉCOLOGIQUES :

- ✓ Corridor écologique (trame bleue)
- ✓ Réservoir de biodiversité des milieux aquatiques et humides
- ✓ Recharge des nappes phréatiques
- ✓ Épuration de l'eau
- ✓ Disponibilité d'eau pour la faune et la flore
- ✓ Déplacement des sédiments

AGRICOLLES :

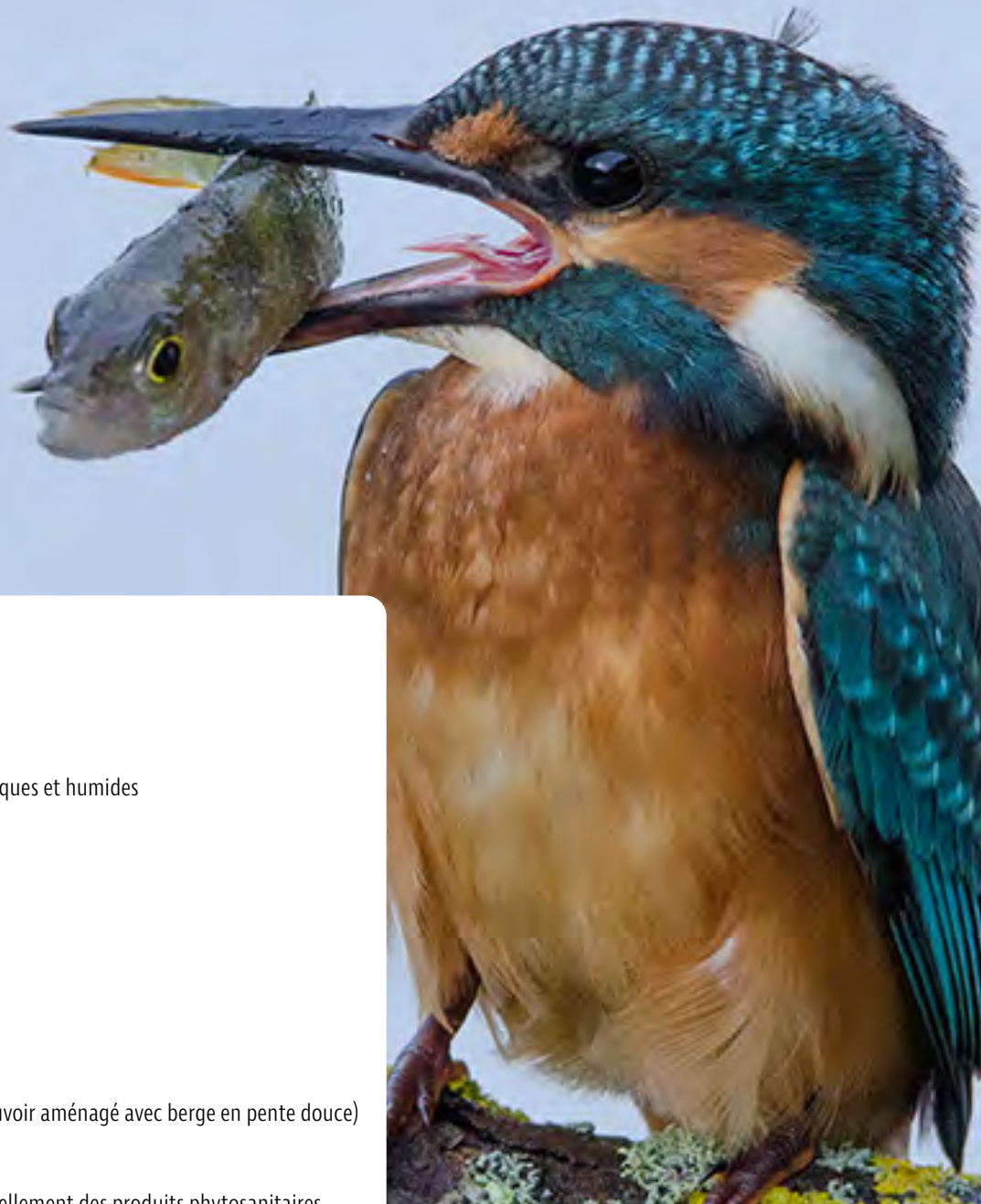
- ✓ Ilot d'humidité et de fraîcheur
- ✓ Abreuvement du bétail (pompe à nez, abreuvoir aménagé avec berge en pente douce)
- ✓ Fertilisation naturelle lors d'inondation
- ✓ Utilité des bandes enherbées contre le ruissellement des produits phytosanitaires

GÉNÉRAUX :

- ✓ Utilisation de la ressource (eau, pêche)
- ✓ Autoépuration
- ✓ Ilot de fraîcheur
- ✓ Activités sportives, loisirs
- ✓ Énergie
- ✓ Paysages attractifs

CONTRAINTES

- ✗ Inondation
- ✗ Non stabilité du lit à long terme
- ✗ Peut induire des difficultés sur l'exploitation agricole par les contraintes réglementaires
- ✗ Prise en compte de la présence du castor (si gestion du ragondin)



GESTION DURABLE DU MILIEU

OBJECTIFS TECHNIQUES

Retrait d'embâcles, renaturation hydromorphologique en génie végétal (fascine, épis, tressage, etc.) pour conserver une bonne fonctionnalité du cours d'eau.

1

MATÉRIEL

Végétaux inertes (fascine, fagot) et vivants, sécateurs, piquets de parc, pelle mécanique et tronçonneuse en fonction de l'embâcle.

2

ACTIONS

En fonction des objectifs techniques.

3

NATURE DE L'ACTION	Retrait d'embâcles	Renaturation hydraulique en génie végétal (fascine, épis, tressage, etc.) et création de méandres par un professionnel	Gestion des espèces exotiques envahissantes
PÉRIODE/ PÉRIODICITÉ	Uniquement en cas de besoin	De juillet à novembre	D'avril à fin août (selon les espèces)
CONTRAINTES	Voisinage	Fraie de poissons et contraintes hydrologiques Pour tout renseignement, contacter le technicien de rivière Lors de travaux d'aménagement et de retrait d'embâcles, contacter le GEML afin de ne pas perturber le castor	Respect du protocole adapté pour chaque espèce invasive
MATÉRIEL UTILISÉ	Tracteur forestier, treuil, câble, personnel formé, petit équipement, broyeur (végétation), benne (évacuation des matériaux anthropiques)	Pelle mécanique, benne pour végétaux inertes (fascine, fagot) et vivants, sécateurs, piquets de parc et tronçonneuse	Voir la rubrique « En savoir plus - les EEE en Grand Est »
COÛT	~1000 €/jour selon le temps passé, le volume, la consistance, etc.	2000 €/jour	Selon les espèces

PLANNING PRÉCONISÉ DES ACTIONS SUR L'ANNÉE

Le calendrier est établi en fonction de la réglementation et en respectant les contraintes écologiques des espèces.

4

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Retrait d'embâcles	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Renaturation hydraulique en génie végétal	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✗	✗
Gestion des espèces exotiques envahissantes	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗

✓ Autorisation ✗ Interdiction

INDICATEURS D'ÉTAT ET DE SUIVI DU MILIEU

INDICATEURS FAUNISTIQUES :

✓ Suivi de l'Indice biologique global normalisé (IBGN) et de l'Indice poisson rivière (IPR), de la présence du castor (indices et terrier-hutte), de la présence du martin-pêcheur et de site de nidification.

INDICATEURS FLORISTIQUES :

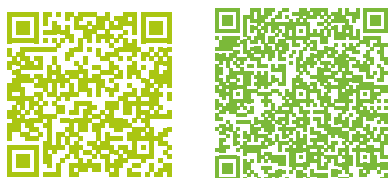
✓ Suivi de l'Indicateur biologique macrophyte en rivière (IBMR).

FACTEURS ABIOTIQUES :

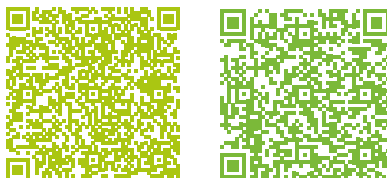
✓ Profils en long et en travers adaptés (du lit mineur), caractéristiques physico-chimiques (pH, température, pollution...).

En savoir plus

NOMENCLATURE IOTA LOI EAU



ENTRETIEN DES COURS D'EAU



CARTOGRAPHIE DES COURS D'EAU



SITE WEB DE L'EPAGE



SITE WEB DU GEML



ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES EN GRAND EST



Recensement des populations piscicoles de la Nied
Crédit photo : S. Galonnier



Caloptéryx vierges (*Calopteryx virgo*) formant un cœur copulatoire
Crédit photo : V. Robert

www.campus-courcelles.fr

✉ epl.metz@educagri.fr

☎ 03 87 64 00 17



En partenariat avec





LE FOSSÉ

DOCUMENT TECHNIQUE

VALORISATION D'UN ESPACE COLLABORATIF DE GESTION ET DE DÉMONSTRATION D'UNE ZONE HUMIDE

Document à destination des apprenants, équipes pédagogiques,
partenaires professionnels des filières agricoles et du paysage, et du grand public.



DÉFINITION DU MILIEU

Tranchée creusée par l'homme pour faciliter l'écoulement des eaux. Le fossé sert de drainage et permet d'évacuer les eaux de ruissellement. Le fossé diffère du cours d'eau, puisque le cours d'eau présente un caractère naturel avec un lit permanent, qu'il est alimenté par une source et qu'il présente un débit suffisant.

✔ Pour la classification fossé/cours d'eau prise en compte par la DDT, se référer à la cartographie des cours d'eau (voir lien page 4)

INTÉRÊTS

ÉCOLOGIQUES :

- ✔ Zone favorable à la biodiversité
- ✔ Corridor écologique
- ✔ Abreuvement de la faune
- ✔ Trame verte et bleue

AGRICOLLES :

- ✔ Assainissement des eaux superficielles
- ✔ Drainage des terres
- ✔ Augmentation des rendements

GÉNÉRAUX :

- ✔ Recueillement des eaux de ruissellement en milieu urbain
- ✔ Structuration du paysage

CONTRAINTES

- ✘ Entretien régulier pour permettre un bon écoulement de l'eau
- ✘ Dans le lit majeur, le fossé peut s'apparenter à une frayère
- ✘ Possibilité de concentration d'eaux souillées, eutrophisation et pollution du cours d'eau en aval, de la nappe superficielle et perturbation de l'écoulement naturel
- ✘ Peut participer à l'assèchement des zones humides

GESTION DURABLE DU MILIEU

OBJECTIFS TECHNIQUES

1

Entretien de la végétation tiers par tiers et rétablissement de la pente d'origine pour permettre un bon écoulement de l'eau.

MATÉRIEL

2

Pelle mécanique, rigoleuse, tronçonneuse et matériel d'élagage.

ACTIONS

3

En fonction des objectifs techniques.

NATURE DE L'ACTION	Rétablissement de la pente d'origine	Entretien de la végétation	Gestion des espèces exotiques envahissantes
PÉRIODE/ PÉRIODICITÉ	De septembre à février (préconisation)	Du 16 août au 15 mars Tous les 5 ans	D'avril à fin août (selon les espèces)
CONTRAINTES	Respect du code de l'environnement pour les espèces protégées Préconisation du fractionnement par tiers de l'entretien du linéaire (pas toute la longueur d'un coup, travail d'aval en amont) Attention si le fossé se situe en lit majeur d'un cours d'eau (voir réglementation page 4)	Respect des périodes de nidification des oiseaux Préconisation du fractionnement par tiers de l'entretien du linéaire	Respect du protocole adapté pour chaque espèce invasive
MATÉRIEL UTILISÉ	Pelle mécanique et rigoleuse	Tronçonneuse et matériel d'élagage	Voir la rubrique « En savoir plus - les EEE en Grand Est »
COÛT	3€ HT du mètre linéaire	2.50 € HT du mètre linéaire	Selon les espèces

PLANNING PRÉCONISÉ DES ACTIONS SUR L'ANNÉE

4

Le calendrier est établi en fonction de la réglementation et en respectant les contraintes écologiques des espèces.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Rétablissement de la pente d'origine	✓		✗						✓			
Entretien de la végétation	✓		✗						✓			
Gestion des espèces exotiques envahissantes	✗				✓			✗				

✓ Autorisation ✗ Interdiction

INDICATEURS D'ÉTAT ET DE SUIVI DU MILIEU

INDICATEURS FAUNISTIQUES :

- ✓ Suivi de la diversité des odonates, amphibiens et insectes.

INDICATEURS FLORISTIQUES :

- ✓ Suivi de la présence d'une végétation spontanée des milieux humides et des plantes exotiques envahissantes.

En savoir plus

ENTRETIEN / RÉGLEMENTATION



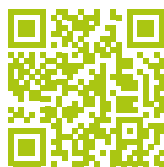
CARTOGRAPHIE DES COURS EAU



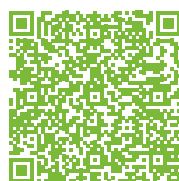
CARTOGRAPHIE DES ZONES HUMIDES



ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES EN GRAND EST



CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MOSELLE



Aeschna bleue (mâle) en vol
Crédit photo : V. Robert

www.campus-courcelles.fr

 epl.metz@educagri.fr

 03 87 64 00 17



En partenariat avec





LA LISIÈRE DE FORÊT

DOCUMENT TECHNIQUE

VALORISATION D'UN ESPACE COLLABORATIF DE GESTION ET DE DÉMONSTRATION D'UNE ZONE HUMIDE

Document à destination des apprenants, équipes pédagogiques,
partenaires professionnels des filières agricoles et du paysage, et du grand public.



DÉFINITION DU MILIEU

Espace de quelques mètres à dizaines de mètres, qui correspond à la transition (écotone) entre un milieu boisé et un milieu herbacé.

On distingue :

- ✓ Les lisières abruptes, avec passage sans transition entre la forêt et le milieu herbacé
- ✓ Les lisières étagées, qui sont constituées de 3 strates : la strate haute des arbres, une strate intermédiaire arbustive et une strate basse herbacée

INTÉRÊTS

ÉCOLOGIQUES :

- ✓ Grande diversité d'espèces, du fait de la présence à la fois des espèces du milieu forestier, des espèces du milieu ouvert et des espèces propres à la lisière
- ✓ Voie de déplacement pour la faune (corridor écologique)

AGRICOLLES :

- ✓ Augmentation des auxiliaires des cultures (insectes pollinisateurs et insectes ou oiseaux prédateurs des ravageurs)
- ✓ Diminution de l'ombrage sur les cultures

SYLVICOLES :

- ✓ Protection du massif forestier contre les vents violents, avec diminution du risque de chute d'arbres ou de branches et préservation des jeunes plants
- ✓ Production de bois de chauffage (bois énergie) lors de l'entretien de la lisière

Ces bénéfices dépendent de la structure de la lisière :

- ✓ Faibles dans le cas d'une lisière abrupte
- ✓ Importants dans le cas d'une lisière étagée

CONTRAINTES

- ✗ Entretien lourd en temps et en main d'œuvre, si le souhait est de préserver la strate arbustive

GESTION DURABLE DU MILIEU

OBJECTIFS TECHNIQUES

- ✓ Contrôler la progression de la lisière pour éviter qu'elle n'empiète sur les zones cultivées.
- ✓ Prévenir la fermeture du milieu, avec disparition de la strate herbacée par embroussaillage ou transformation en taillis.

MATÉRIEL

Tronçonneuse, débroussailleuse, épareuse.

ACTIONS

En fonction des objectifs techniques.

NATURE DE L'ACTION	Abattage d'arbres	Fauche des zones herbacées	Recépage des arbustes	Gestion des espèces exotiques envahissantes
PÉRIODE/ PÉRIODICITÉ	Du 15 septembre au 15 novembre, si besoin (normalement non nécessaire, si l'entretien est régulier)	Après le 15 août Tous les 2 ans	Entre le 15 août et le 15 mars, si besoin	Si besoin
CONTRAINTES	Respect des dates de nidification (oiseaux) et d'hibernation (chiroptères, petits mammifères)	Conserver des zones refuges pour la petite faune (soit faucher par moitié 1 année sur 2, soit laisser des zones refuges non fauchées)	Respect des dates de nidification	Respect du protocole adapté pour chaque espèce invasive
MATÉRIEL UTILISÉ	Tronçonneuse	Débroussailleuse ou épareuse	Tronçonneuse, débroussailleuse, épareuse	
COÛT	Variable			

PLANNING PRÉCONISÉ DES ACTIONS SUR L'ANNÉE

Le calendrier est établi en fonction de la réglementation et en respectant les contraintes écologiques des espèces.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Coupe, élagage	✓		✗						✓			
Abattage d'arbres	✗								✓		✗	
Gestion des espèces exotiques envahissantes	✗		✓						✗			

✓ Autorisation ✗ Interdiction

INDICATEURS D'ÉTAT ET DE SUIVI DU MILIEU

- ✓ Structure de la lisière (profondeur, présence des 3 strates).
- ✓ Diversité des oiseaux, des insectes et de la flore (nombre d'espèces, présence d'espèces patrimoniales).
- ✓ Absence d'espèces invasives.

En savoir plus

LES LISIÈRES FORESTIÈRES



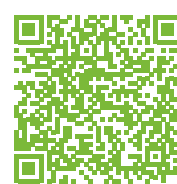
LES LISIÈRES – UN HABITAT PLEIN DE SURPRISES



LA GESTION DES LISIÈRES FORESTIÈRES



DES ATOUTS POUR L'AGROÉCOLOGIE



Lisière de forêt à proximité de la zone de démonstration
Crédit photo : S. Galonnier

www.campus-courcelles.fr

 epl.metz@educagri.fr

 03 87 64 00 17



En partenariat avec



PÊCHE



Agir pour la biodiversité





LA MARE

DOCUMENT TECHNIQUE

VALORISATION D'UN ESPACE COLLABORATIF DE GESTION ET DE DÉMONSTRATION D'UNE ZONE HUMIDE

Document à destination des apprenants, équipes pédagogiques,
partenaires professionnels des filières agricoles et du paysage, et du grand public.



DÉFINITION DU MILIEU

Étendue d'eau stagnante, temporaire ou pérenne, de faible superficie et de profondeur généralement inférieure à 3-4 mètres. La mare n'a ni exutoire, ni de fonction piscicole. Depuis 1950, entre 30 et 50% des mares ont disparu en France.

(source : programme régional d'action pour les mares - il existe des mares en milieu agricole, forestier et urbain).

INTÉRÊTS

ÉCOLOGIQUES :

- ✓ Diversité faunistique (amphibiens, insectes...) et floristique
- ✓ Réserve de biodiversité
- ✓ Corridor écologique (trame bleue)
- ✓ Épurateur d'eau
- ✓ Abreuvement de la faune

AGRICOLAS :

- ✓ Abreuvement direct ou indirect du bétail
- ✓ Ilot de fraîcheur
- ✓ Auxiliaires de cultures
- ✓ Lutte contre les inondations

GÉNÉRAUX :

- ✓ Ilot de fraîcheur
- ✓ Présence visible de la faune inféodée
- ✓ Bucolique
- ✓ Diversité des paysages
- ✓ Bien commun
- ✓ Possibilité de revalorisation par les métiers de l'agriculture
- ✓ Meilleure hétérogénéité des milieux

CONTRAINTES

- ✗ Espace pris sur le foncier exploitable, besoin de contournement des machines agricoles
- ✗ Difficultés pour maintenir l'eau pendant une longue période, selon le type de sol et la profondeur de la mare
- ✗ Mise en place de mares différentes pour une meilleure hétérogénéité des milieux
- ✗ Entretien à prendre en compte. Présence éventuelle de moustiques, régulés par les prédateurs naturels
- ✗ Qualité de l'eau suffisante pour éviter les problèmes sanitaires en cas d'abreuvement (douve du bétail)

GESTION DURABLE DU MILIEU

OBJECTIFS TECHNIQUES

1

Entretien de la végétation et enlèvement de la vase en vue de conserver la mare et ses fonctionnalités.

MATÉRIEL

2

Petite pelle mécanique et matériel d'entretien de la végétation (tronçonneuse, scie...).

ACTIONS

3

En fonction des objectifs techniques.

NATURE DE L'ACTION	Entretien de la végétation	Enlèvement de la vase	Gestion des espèces exotiques envahissantes
PÉRIODE/ PÉRIODICITÉ	Autorisation du 16 août au 15 mars Tous les 5 ans pour la végétation	Selon les besoins pour la vase à enlever, en privilégiant une intervention du 15 octobre au 15 février	D'avril à août (selon les espèces)
CONTRAINTES	Respect des périodes de nidification des oiseaux Limiter la croissance et le développement de la végétation pour conserver des zones ensoleillées (libellules)	Évacuation de la vase par tiers, hors de la zone humide et inondable Respect de la faune (reproduction des amphibiens)	Respect du protocole adapté pour chaque espèce invasive
MATÉRIEL UTILISÉ	Petite pelle mécanique et matériel d'entretien de la végétation (tronçonneuse, scie...)		Voir la rubrique « En savoir plus - les EEE en Grand Est »
COÛT	2 € HT par m², tous les 5 ans	1000 € tous les 10 ans, pour une mare d'environ 100 m²	

PLANNING PRÉCONISÉ DES ACTIONS SUR L'ANNÉE

4

Le calendrier est établi en fonction de la réglementation et en respectant les contraintes écologiques des espèces.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Entretien de la végétation	✓		✗						✓			
Enlèvement de la vase	✓	✗									✓	
Gestion des espèces exotiques envahissantes	✗			✓					✗			

✓ Autorisation ✗ Interdiction

INDICATEURS D'ÉTAT ET DE SUIVI DU MILIEU

INDICATEURS FAUNISTIQUES :

- ✓ Suivi de la diversité des odonates, amphibiens, lépidoptères, coléoptères aquatiques, et suivi des espèces envahissantes.

INDICATEURS FLORISTIQUES :

- ✓ Présence des strates herbacées et arbustives (diversité, âge, etc.), suivi des espèces envahissantes, exotiques et locales.

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- ✓ Comblement, eutrophisation, pH, température...

En savoir plus

PRAM GRAND-EST



AMPHIBIENS



RÉGLEMENTATION ESPÈCES PROTÉGÉES



CA 55



ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES EN GRAND EST



Larve de Salamandre tachetée
Crédit photo : V. Robert



Larve de dytique
Crédit photo : V. Robert

www.campus-courcelles.fr

✉ epl.metz@educagri.fr

☎ 03 87 64 00 17



En partenariat avec



PÊCHE



Agir pour
la biodiversité



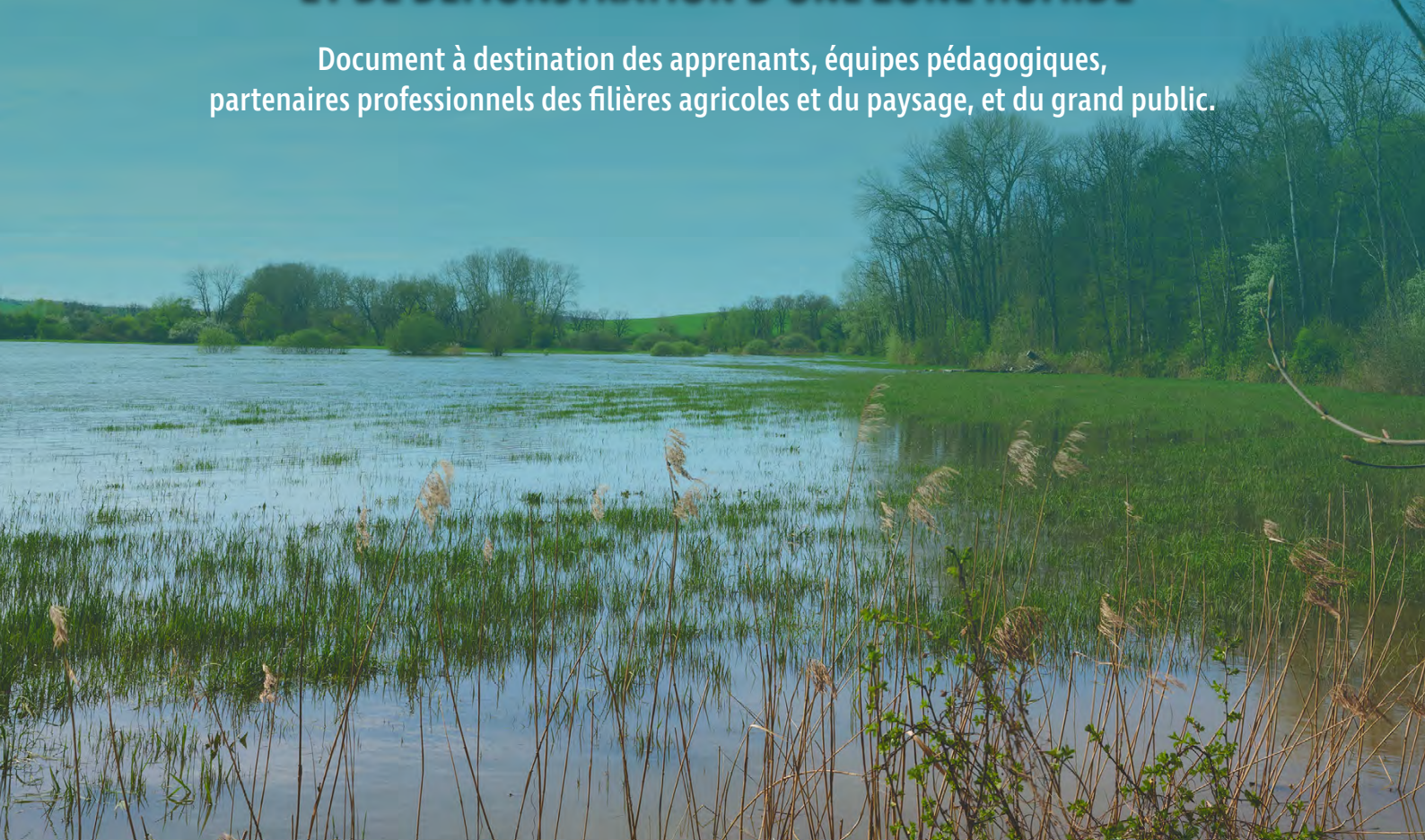


LA PRAIRIE HUMIDE EXTENSIVE

DOCUMENT TECHNIQUE

VALORISATION D'UN ESPACE COLLABORATIF DE GESTION ET DE DÉMONSTRATION D'UNE ZONE HUMIDE

Document à destination des apprenants, équipes pédagogiques,
partenaires professionnels des filières agricoles et du paysage, et du grand public.



DÉFINITION DU MILIEU

Zone constituée d'une végétation herbacée, présente en général à proximité d'un cours d'eau ou dans une dépression. Présence d'eau dans le sol de manière générale, permettant à une flore et une faune particulières de s'installer. Milieu semi-naturel façonné par l'agriculture.

Des pratiques agricoles extensives peuvent être mises en place telles que la fauche tardive, le pâturage extensif ou l'absence d'intrants.

INTÉRÊTS

ÉCOLOGIQUES :

- ✓ Corridor écologique
- ✓ Milieu favorable aux pollinisateurs, surtout en cas de fauches différenciées extensives
- ✓ Biodiversité de la faune du sol
- ✓ Contribution à recharger les nappes phréatiques
- ✓ Abri et refuge, notamment pour le chevreuil

AGRICOLLES :

- ✓ Diversité végétale, donc meilleure qualité du fourrage (valorisation possible via des filières)
- ✓ Auxiliaires de culture
- ✓ Insectes pollinisateurs
- ✓ Meilleure résilience en cas de sécheresse
- ✓ Contractualisation MAEc possible

GÉNÉRAUX :

- ✓ Épuration de l'eau
- ✓ Intérêts paysagers
- ✓ Loisirs
- ✓ Zone tampon contre les inondations
- ✓ Paysage typique d'une vallée
- ✓ Zone de fraîcheur

CONTRAINTES

- ✗ Sensible aux aléas météorologiques, plus ou moins inondable
- ✗ Accès difficile en période pluvieuse
- ✗ Période de pâturage restreinte, avec risque de parasitisme
- ✗ Superposition des dates de fauche avec celles de la moisson
- ✗ Qualité nutritive du fourrage selon les spécificités de l'exploitation agricole
- ✗ Tributaire de la gestion passée

GESTION DURABLE DU MILIEU

OBJECTIFS TECHNIQUES

1

Fauche tardive, limitation du chargement animal, absence/réduction de fertilisation pour une prairie diversifiée.

MATÉRIEL

2

Faucheuse, andaineuse, presse à bottes/balles.

ACTIONS

3

En fonction des objectifs techniques.

NATURE DE L'ACTION

Fauche extensive

Gestion des espèces exotiques envahissantes

PÉRIODE/ PÉRIODICITÉ

De début juillet à fin octobre
1 fauche au minimum par an

D'avril à fin août (selon les espèces)

CONTRAINTES

Technique de fauche, dite « sympathique » (centrifuge)
Respect des espèces protégées (code de l'environnement)
Superposition des dates avec la moisson

Respect du protocole adapté pour chaque espèce invasive

MATÉRIEL UTILISÉ

Faucheuse, andaineuse, presse à bottes ou balles
Possibilité d'intervention du drone de la Fédération de
chasse de Moselle (détection du chevreuil)

Voir la rubrique
« En savoir plus - les EEE en Grand Est »

COÛT

Cf. document joint

Selon les espèces

PLANNING PRÉCONISÉ DES ACTIONS SUR L'ANNÉE

4

Le calendrier est établi en fonction de la réglementation et en respectant les contraintes écologiques des espèces.

J

F

M

A

M

J

J

A

S

O

N

D

Fauche



Gestion des espèces exotiques
envahissantes



Attention si MAEc, respect obligatoire des engagements pris.



Autorisation



Interdiction

INDICATEURS D'ÉTAT ET DE SUIVI DU MILIEU

INDICATEURS FAUNISTIQUES :

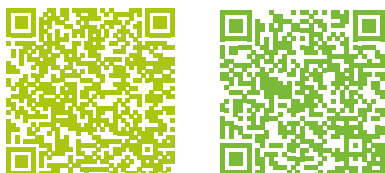
✓ Suivi des lépidoptères tels que le Cuivré des marais et le Damier de la succise, des orthoptères, des pollinisateurs et des oiseaux tels que le Courlis cendré, le Râle des genêts et le Vanneau huppé.

INDICATEURS FLORISTIQUES :

✓ Nombre et recouvrement des espèces floristiques (quadrats ou transect) durant la période de floraison (mai-juin).

En savoir plus

DRÔNE DE LA FDC 57



ADAPTER LA FAUCHE



RETOUR EXPÉRIENCE



MAEC



DOUVE DU FOIE



PNA RÂLE DES GENÊTS



ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES EN GRAND EST



Cuivré des marais (mâle)
Crédit photo : V. Robert



Courlis cendrés
Crédit photo : JM. Poncelet

www.campus-courcelles.fr

✉ epl.metz@educagri.fr

☎ 03 87 64 00 17



En partenariat avec





LA RIPISYLVE

DOCUMENT TECHNIQUE

VALORISATION D'UN ESPACE COLLABORATIF DE GESTION ET DE DÉMONSTRATION D'UNE ZONE HUMIDE

Document à destination des apprenants, équipes pédagogiques,
partenaires professionnels des filières agricoles et du paysage, et du grand public.

DÉFINITION DU MILIEU

Formation végétale boisée, qui se développe sur les bords d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau situés dans la zone entre l'eau et la terre (écotones). Elle est constituée de peuplements particuliers, en raison de la présence d'eau sur des périodes plus ou moins longues.

INTÉRÊTS

ÉCOLOGIQUES :

- ✓ Maintien des berges
- ✓ Corridor écologique
- ✓ Biodiversité
- ✓ Nourriture pour le castor
- ✓ Ombrage
- ✓ Diminution de l'évaporation
- ✓ Réduction de l'eutrophisation
- ✓ Présence de niches écologiques (arbres morts)

AGRICILES :

- ✓ Litière et ombrage pour le bétail
- ✓ Bois de chauffage
- ✓ Paillage de végétaux (broyage des rémanents, ponctuellement nourriture pour le bétail)
- ✓ Favorise les auxiliaires de culture
- ✓ Effet brise-vent
- ✓ Limitation du développement des plantes héliophytes (roseaux)

GÉNÉRAUX :

- ✓ Structure le paysage
- ✓ Présence d'une faune inféodée au milieu
- ✓ Indicateur de présence d'un cours d'eau

CONTRAINTES

- ✗ Énergivore en temps et en main d'œuvre
- ✗ Besoin de matériel spécifique, donc coût financier important
- ✗ Risque de dégradation du matériel à cause des branches basses et risque de chute de branches dans la parcelle
- ✗ Ombrage pouvant impacter le rendement agricole
- ✗ Dégradation possible des drainages

GESTION DURABLE DU MILIEU

OBJECTIFS TECHNIQUES

1

Coupe, élagage, recépage, plantation ou non intervention systématique.

MATÉRIEL

2

Tronçonneuse, matériel d'élagage, sécateur, bêche pour plantation.

CONTRAINTES, SI PRÉSENCE DU CASTOR :

- ✓ Par rapport aux espèces exotiques telles que le ragondin : piégeage non létal et vérification du piège quotidiennement, selon la loi en vigueur.
- ✓ Pour l'entretien de la ripisylve : localisation du terrier-hutte afin de ne pas perturber le castor. Éviter la période de reproduction et d'élevage des jeunes (de fin janvier à fin août), si proximité avec un site à castor. Contacter le GEML pour la localisation des huttes.

ACTIONS

3

En fonction des objectifs techniques.

NATURE DE L'ACTION

Coupe des branches basses, des arbres dépérissants risquant de tomber à très court terme dans la parcelle exploitée, faucardage, débroussaillage, taille des saules têtards

Plantation, bouturage, recépage, protection dans les endroits accessibles

Gestion des espèces exotiques envahissantes

PÉRIODE/ PÉRIODICITÉ

Du 16 août au 15 mars
Tous les 5 ans, entretien par tronçon sans coupe à blanc

De novembre à mars
Régulièrement si risque

D'avril à août
(selon les espèces)

CONTRAINTES

Respect des périodes de nidification des oiseaux
Respect du contexte hydrique et végétal

Respect du protocole adapté pour chaque espèce invasive

MATÉRIEL UTILISÉ

Tronçonneuse, matériel d'élagage, sécateur, bêche pour plantation

Voir la rubrique
« En savoir plus - les EEE en Grand Est »

COÛT

4 € HT par mètre linéaire
(main d'œuvre + matériel + évacuation)

Selon les espèces

PLANNING PRÉCONISÉ DES ACTIONS SUR L'ANNÉE

4

Le calendrier est établi en fonction de la réglementation et en respectant les contraintes écologiques des espèces.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Coupe, élagage, recépage	✓		✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✓
Plantation, bouturage	✓		✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓
Gestion des espèces exotiques envahissantes	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗

Attention si MAEc, respect obligatoire des engagements pris.

✓ Autorisation ✗ Interdiction

INDICATEURS D'ÉTAT ET DE SUIVI DU MILIEU

INDICATEURS FAUNISTIQUES :

- ✓ Suivi de la diversité des oiseaux et de la présence du castor.

INDICATEURS FLORISTIQUES :

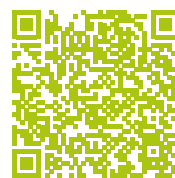
- ✓ Suivi des essences types (état sanitaire, densité, emplacement, stabilité, diversité), de la présence d'espèces remarquables ou protégées (hauteur, diamètre, strates), d'espèces invasives ou indésirables.

En savoir plus

PAC BCAA



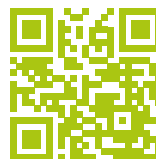
ENTRETIEN



DOCUMENTS SUR RIPISYLVE



ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES EN GRAND EST



Indicateur favorable

Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*), oiseau typique des ripisylves
Crédit photo : J.L. Corsin



Indicateur défavorable

Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*), espèce invasive
Crédit photo : V. Robert

www.campus-courcelles.fr

✉ epl.metz@educagri.fr

☎ 03 87 64 00 17



En partenariat avec



PÊCHE



Agir pour
la biodiversité





LA ROSELIÈRE

DOCUMENT TECHNIQUE

VALORISATION D'UN ESPACE COLLABORATIF DE GESTION ET DE DÉMONSTRATION D'UNE ZONE HUMIDE

Document à destination des apprenants, équipes pédagogiques,
partenaires professionnels des filières agricoles et du paysage, et du grand public.



Héron cendré (*Ardea cinerea*) dans une roselière
Crédit photo : V. Robert

DÉFINITION DU MILIEU

Formation végétale, écotone, peuplée de grands hélophytes tels que les phragmites. C'est un biotope qui se situe dans des eaux peu profondes ou sur un sol très humide, le niveau d'eau pouvant être très variable.

INTÉRÊTS

ÉCOLOGIQUES :

- ✓ Épuration de l'eau
- ✓ Lutte contre l'érosion des sols
- ✓ Corridor écologique
- ✓ Biodiversité (avifaunistique, entomologique)
- ✓ Habitat cynégétique
- ✓ Indicateur de zone humide
- ✓ Biomasse importante

AGRICOLLES :

- ✓ Ilot de fraîcheur
- ✓ Litière pour le bétail
- ✓ Paillage de végétaux
- ✓ Jeunes pousses très appétentes pour le bétail

GÉNÉRAUX :

- ✓ Structure le paysage des fonds de vallée
- ✓ Limite les inondations
- ✓ Loisirs

CONTRAINTES

- ✗ Tendance à l'expansion
- ✗ Moindre appétence parfois pour le bétail
- ✗ Entretien très régulier et adapté
- ✗ Risque sanitaire (zone humide pouvant abriter d'éventuels parasites pour le bétail)

GESTION DURABLE DU MILIEU

OBJECTIFS TECHNIQUES

1

Entretien des ligneux et fauche des roseaux pour maintenir une roselière fonctionnelle.

MATÉRIEL

2

Tronçonneuse, faucheuse agricole.

ACTIONS

3

En fonction des objectifs techniques.

NATURE DE L'ACTION

Coupe et évacuation des ligneux, fauche avec exportation des rémanents

Gestion des espèces exotiques envahissantes

PÉRIODE/ PÉRIODICITÉ

Du 16 août au 15 mars
Agir selon les besoins pour éviter la fermeture du milieu

D'avril à août
(selon les espèces)

CONTRAINTES

Praticabilité en fonction de la météo
Respecter les périodes de nidification des oiseaux
Éviter le broyeur, exporter pour éviter d'enrichir le milieu

Respect du protocole adapté pour chaque espèce invasive

MATÉRIEL UTILISÉ

Tronçonneuse, faucheuse agricole

Voir la rubrique
« En savoir plus - les EEE en Grand Est »

COÛT

4 € HT par mètre linéaire
(main d'œuvre + matériel + évacuation)

Selon les espèces

PLANNING PRÉCONISÉ DES ACTIONS SUR L'ANNÉE

4

Le calendrier est établi en fonction de la réglementation et en respectant les contraintes écologiques des espèces.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Entretien des ligneux	✓			✗					✓			
Fauche des roseaux	✓			✗					✓			
Gestion des espèces exotiques envahissantes	✗			✓					✗			

✓ Autorisation ✗ Interdiction

INDICATEURS D'ÉTAT ET DE SUIVI DU MILIEU

INDICATEURS FAUNISTIQUES :

- ✓ Suivi de la diversité des oiseaux inféodés à ce milieu, des micro-mammifères et des insectes.

INDICATEURS FLORISTIQUES :

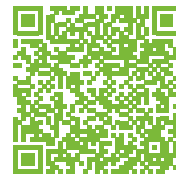
- ✓ Suivi des cortèges floristiques, surveillance de la non-prolifération des ligneux.

En savoir plus

ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES EN GRAND EST



INVENTAIRE ROSELIÈRE FRANCE



LPO



GUIDE DES OISEAUX



Aesche isocèle (Aeshna isocetes)
Libellule appréciant les plans d'eau bordés de roselières
Crédit photo : Michal (adobestock)

www.campus-courcelles.fr

✉ epl.metz@educagri.fr

☎ 03 87 64 00 17



En partenariat avec

